

Certifié conforme à l'original
par Fanny Le Floch - Prigent
Gérante


4.21 PRODUCTIONS
Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 200 €
Siège social : 172 rue de Charonne 75011 PARIS
B 450 093 182 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 26 JUIN 2025

L'an deux mille vingt cinq

Le 26 juin
A onze heures

Les associés de la société à responsabilité limitée 421 PRODUCTIONS, au capital de 7 200 €, divisé en 900 parts de 8 € chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social sur convocation faite par le gérant.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé en entrant en séance.

Sont présents ou représentés :

Monsieur MAGRANGEAS Eric	450 parts,
Madame LE FLOCH PRIGENT Fanny	450 parts,
Total égal au nombre de parts composant le capital social :	900 parts

Madame Fanny LE FLOCH PRIGENT préside la séance en qualité de gérante associée.

Plus de la moitié du capital social étant présente, aux termes de l'article L. 223-29 du Code de Commerce et à ceux de l'article 17 des statuts, l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires.

La Gérante dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- . la feuille de présence de l'assemblée
- . les rapports du gérant
- . le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée
- . l'inventaire, le bilan au 31 décembre 2024 et le compte de résultat de l'exercice clos à cette date.

Elle déclare que le bilan, le compte de résultat et généralement tous documents devant, d'après la législation sur les sociétés commerciales, être communiqués aux associés leur ont été adressés et que l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'assemblée. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente de Séance déclare que tous les documents et renseignements devant être communiqués aux Associés, ont été joints à la lettre de convocation qui leur a été adressée et que la Société a satisfait aux demandes de documents dont elle a été saisie. Les Associés lui

donnent acte de cette déclaration et reconnaissent, en tant que de besoin, qu'ils ont été suffisamment informés de l'objet de la présente Assemblée Générale.

La Présidente de Séance rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
2. Affectation du résultat ;
3. Quitus au gérant de la Société ;
4. Approbation des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
5. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis la Présidente de Séance donne lecture de son rapport.

Ce après quoi la Présidente de Séance ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidente de Séance met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés présents ou représentés

DEUXIEME RESOLUTION

Approbation des charges et dépenses non déductibles

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés présents ou représentés

TROISIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par le gérant décide, conformément à la proposition d'affectation faite par le gérant, d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élevant à la somme de -68 642 €, en report à nouveau.

L'Assemblée Générale rappelle, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, que les sommes distribuées à titres de dividendes, au titre des trois derniers exercices sociaux, ont été les suivantes :

Exercice clos le :	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes (en €)	Autres revenus distribués (en €)	
31/12/2021		0	0
31/12/2022		0	0
31/12/2023		0	0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés présents ou représentés

QUATRIEME RESOLUTION

Quitus au Gérant

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés présents ou représentés

CINQUIEME RESOLUTION

Approbation des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés présents ou représentés

SIXIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait, ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée Générale, en vue d'accomplir toutes formalités de dépôts, de publicité ou toute autre formalité requise en application de la législation ou de la réglementation applicable.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés présents ou représentés

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11:30 heures.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés.

MAGRANGEAS Eric



LE FLOCH-PRIGENT Fanny



ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	14 313 389	12 807 007	1 506 382	38,89	1 509 516	57,26
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles	473 257		473 257	12,22	140 777	5,34
Autres immobilisations corporelles	134 291	127 722	6 569	0,17	22 773	0,86
Autres titres immobilisés	50		50	0,00	50	0,00
Autres immobilisations financières	10 094		10 094	0,26	9 719	0,37
TOTAL (I)	14 931 081	12 934 729	1 996 352	51,53	1 682 834	63,83
Actif circulant						
Clients et comptes rattachés	3 132		3 132	0,08	57 012	2,16
Autres créances						
. Etat, impôts sur les bénéfices					330 767	12,55
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	14 533		14 533	0,38	6 615	0,25
. Autres	100 000		100 000	2,58	518 803	19,68
Disponibilités	1 746 239		1 746 239	45,08	27 814	1,06
Charges constatées d'avance	13 537		13 537	0,35	12 522	0,47
TOTAL (II)	1 877 441		1 877 441	48,47	953 533	36,17
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	16 808 523	12 934 729	3 873 794	100,00	2 636 367	100,00

Certifié conforme à l'original
par Fanny Le Floch-Prigent
Gérante


PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	7 200	0,19	7 200	0,27
Réserve légale	800	0,02	800	0,03
Report à nouveau	2 085 187	53,83	1 791 897	67,97
Résultat de l'exercice	-68 642	-1,76	293 290	11,12
Subventions d'investissement	400 000	10,33	90 000	3,41
TOTAL(I)	2 424 545	62,59	2 183 187	82,81
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
. Emprunts			398 909	15,13
. Découverts, concours bancaires	502	0,01	217	0,01
Emprunts et dettes financières diverses				
. Associés	900 000	23,23		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 372	0,78	24 156	0,92
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	9 243	0,24	13 760	0,52
. Organismes sociaux	49 001	1,26	9 091	0,34
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	284	0,01	5 187	0,20
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 830	0,05	1 705	0,06
Autres dettes	4 375	0,11	155	0,01
Produits constatés d'avance	453 640	11,71		
TOTAL(IV)	1 449 248	37,41	453 179	17,19
TOTAL PASSIF (I à V)	3 873 794	100,00	2 636 367	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Production vendue services	72 819		72 819	100,00	824 952	100,00	-752 133	-91,16
Chiffres d'Affaires Nets	72 819		72 819	100,00	824 952	100,00	-752 133	-91,16
Production immobilisée			458 127	629,13	1 582 948	191,88	-1 124 821	-71,05
Subventions d'exploitation			-41 303	-56,71	29 680	3,60	-70 983	-239,15
Autres produits			7 069	9,71	5 311	0,64	1 758	33,10
Total des produits d'exploitation (I)			496 712	682,12	2 442 891	296,13	-1 946 179	-79,66
Autres achats et charges externes			135 787	186,47	868 733	105,31	-732 946	-84,36
Impôts, taxes et versements assimilés			6 241	8,57	13 589	1,65	-7 348	-54,06
Salaires et traitements			146 664	201,41	405 748	49,18	-259 084	-63,84
Charges sociales			76 801	105,47	222 281	26,94	-145 480	-65,44
Dotations aux amortissements sur immobilisations			19 337	26,55	799 442	96,91	-780 105	-97,57
Autres charges			139 949	192,19	64 980	7,88	74 969	115,37
Total des charges d'exploitation (II)			524 777	720,66	2 374 774	287,87	-1 849 997	-77,89
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-28 066	-38,53	68 118	8,26	-96 184	-141,19
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Autres intérêts et produits assimilés			2	0,00	1	0,00	1	100,00
Total des produits financiers (V)			2	0,00	1	0,00	1	100,00
Intérêts et charges assimilées			4 931	6,77	73 442	8,90	-68 511	-93,28
Total des charges financières (VI)			4 931	6,77	73 442	8,90	-68 511	-93,28
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-4 929	-6,76	-73 441	-8,89	68 512	93,29
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-32 995	-45,30	-5 323	-0,64	-27 672	-519,65
Produits exceptionnels sur opérations en capital			90 000	123,59	1 055 390	127,93	-965 390	-91,46
Total des produits exceptionnels (VII)			90 000	123,59	1 055 390	127,93	-965 390	-91,46
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			125 647	172,55	115 593	14,01	10 054	8,70
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					971 950	117,82	-971 950	-100,00
Total des charges exceptionnelles (VIII)			125 647	172,55	1 087 543	131,83	-961 896	-98,44
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			-35 647	-48,94	-32 153	-3,89	-3 494	-10,86
Impôts sur les bénéfices (X)					-330 767	-40,09	330 767	-100,00
Total des Produits (I+III+V+VII)			586 713	805,71	3 498 282	424,06	-2 911 569	-83,22
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)			655 355	899,98	3 204 992	388,51	-2 549 637	-79,54
RÉSULTAT NET			-68 642	-94,25	293 290	35,55	-361 932	-123,39
			Perte		Bénéfice			

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)
-------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	14 313 389	12 807 007	1 506 382	38,89	1 509 516	57,26
20510100 CRUMPETS	4 606 501		4 606 501	118,91	4 606 501	174,73
20510200 CRUMPETS S3	2 077 597		2 077 597	53,63	2 077 597	78,81
20510300 CRUMPETS JEU	59 075		59 075	1,52	59 075	2,24
20510400 CRUMPETS S4	2 093 145		2 093 145	54,03	2 093 145	79,40
20510500 CRUMPETS SPECIAL S1	422 225		422 225	10,90	422 225	16,02
20510600 KIDIDOC S1	5 017 340		5 017 340	129,52	5 017 340	190,31
20510700 TOM TOM & NANA	1		1	0,00	1	0,00
20560000 LOGICIELS	28 106		28 106	0,73	28 106	1,07
20570000 SITE INTERNET	9 400		9 400	0,24	9 400	0,36
28050000 Amort. conc. & dts simil.		28 106	-28 106	-0,72	-28 106	-1,06
28051010 AMORT CRUMPETS S1&2		4 606 501	-4 606 501	-118,90	-4 606 501	-174,72
28051020 AMORT CRUMPETS S3		2 077 597	-2 077 597	-53,62	-2 077 597	-78,80
28051030 AMORT CRUMPETS JEU		59 075	-59 075	-1,51	-59 075	-2,23
28051040 AMORT CRUMPETS S4		2 093 145	-2 093 145	-54,02	-2 093 145	-79,39
28051050 AMORT CRUMPETS SPE S1		422 225	-422 225	-10,89	-422 225	-16,01
28051060 AMORT KIDIDOC		3 511 446	-3 511 446	-90,64	-3 511 446	-133,18
28057000 Amort Site internet		8 913	-8 913	-0,22	-5 779	-0,21
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles	473 257		473 257	12,22	140 777	5,34
23700118 Prod en cours KIDIDOC					-0	0,00
23700119 Prod en cours SIMON ET LARA					125 647	4,77
23700120 Prod en cours SACHA	42 320		42 320	1,09	36	0,00
23700121 Prod en cours BRUNCH	60 500		60 500	1,56	15 095	0,57
23700122 Prod en cours KIDIDOC S2	370 437		370 437	9,56		
Autres immobilisations corporelles	134 291	127 722	6 569	0,17	22 773	0,86
21810000 INST.AGENC.DIVERS	32 146		32 146	0,83	32 146	1,22
21830000 MAT.BUREAU &INFORMAT	94 688		94 688	2,44	94 688	3,59
21831000 MAT. STUDIOS	1 802		1 802	0,05	1 802	0,07
21840000 MOBILIER	5 656		5 656	0,15	5 656	0,21
28181000 AMORT.AG.CON.S.DIVERS		27 588	-27 588	-0,70	-25 173	-0,94
28183000 AMORT.MAT.BUREAU &IN		92 676	-92 676	-2,38	-79 401	-3,00
28183100 AMORT MAT STUDIOS		1 802	-1 802	-0,04	-1 288	-0,04
28184000 AMORT. MOBILIER		5 656	-5 656	-0,14	-5 656	-0,20
Autres titres immobilisés	50		50	0,00	50	0,00
27181000 Action Banque Populaire	50		50	0,00	50	0,00
Autres immobilisations financières	10 094		10 094	0,26	9 719	0,37
27520000 D?p?t de Garantie Locaux	10 094		10 094	0,26	9 719	0,37
TOTAL (I)	14 931 081	12 934 729	1 996 352	51,53	1 682 834	63,83
Actif circulant						
Clients et comptes rattachés	3 132		3 132	0,08	57 012	2,16
41100000 CLIENTS	5		5	0,00	7 512	0,28
41810000 CLIENTS FACT. A ETAB	3 127		3 127	0,08	49 500	1,88
Autres créances						
. Etat, impôts sur les bénéfices					330 767	12,55
44400000 ETAT IMPOTS S/BENEFI					330 767	12,55
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	14 533		14 533	0,38	6 615	0,25
44566000 TVA DEDUCT.S/ACHATS					179	0,01
44566100 TVA DED S/ENCAISST	747		747	0,02	3 583	0,14
44567000 Crédit de T.V.A. à reporter	305		305	0,01	2 139	0,08
44572000 TVA COLLECTEE 20%	97		97	0,00	97	0,00
44580000 TVA A REGULARISER OU EN ATTENT	12 500		12 500	0,32		

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 25/04/2025

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2024				31/12/2023	
	(12 mois)				(12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
44586000 TVA s/ FNP	885		885	0,02	618	0,02
. Autres	100 000		100 000	2,58	518 803	19,68
44870000 PRODUITS A RECEVOIR					41 303	1,57
44870100 SUBVENTION A RECEVOIR PROJET	100 000		100 000	2,58	477 500	18,11
Disponibilités	1 746 239		1 746 239	45,08	27 814	1,06
51210000 Banque BP SOCIETE	1 746 151		1 746 151	45,08	27 726	1,05
53110000 Caisse en euros	88		88	0,00	88	0,00
Charges constatées d'avance	13 537		13 537	0,35	12 522	0,47
48600000 CHARGES CONSTAT.D'AV	13 537		13 537	0,35	12 522	0,47
TOTAL (II)	1 877 441		1 877 441	48,47	953 533	36,17
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	16 808 523	12 934 729	3 873 794	100,00	2 636 367	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)				
10100000 CAPITAL	7 200	0,19	7 200	0,27
Réserve légale	7 200	0,19	7 200	0,27
10610000 RESERVE LEGALE	800	0,02	800	0,03
Report à nouveau	800	0,02	800	0,03
11000000 REPORT A NOUVEAU	2 085 187	53,83	1 791 897	87,97
	2 085 187	53,83	1 791 897	87,97
Résultat de l'exercice	-68 642	-1,76	293 290	11,12
Subventions d'investissement				
13196000 SUBVENTION CLARA ET SIMON	400 000	10,33	90 000	3,41
13198000 SUBV KIDIDOC S2			90 000	3,41
	400 000	10,33		
TOTAL (I)	2 424 545	62,59	2 183 187	82,81
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
. Emprunts			398 909	15,13
16431300 COFICINE KIDIDOC			398 909	15,13
. Découverts, concours bancaires	502	0,01	217	0,01
51860000 BANQUES INTERETS COU	502	0,01	217	0,01
Emprunts et dettes financières diverses				
. Associés	900 000	23,23		
45800300 COPRO MONDO TV KIDIDOC S2	900 000	23,23		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
40100000 FOURNISSEURS	30 372	0,78	24 156	0,92
40110000 Fournisseurs débiteurs	25 061	0,65		
40810000 FOURNIS.FACT.NON PAR			20 445	0,78
Dettes fiscales et sociales	5 312	0,14	3 711	0,14
. Personnel	9 243	0,24	13 760	0,52
42100000 PERS.REMUNERATIONS D			10 306	0,39
42200000 Note droit d'auteurs	9 243	0,24	3 454	0,13
. Organismes sociaux	49 001	1,25	9 091	0,34
43100000 SECURITE SOCIALE	18 413	0,48	2 001	0,08
43110000 Cotis. Agessa	8 680	0,22	2 484	0,09
43110100 AGESEA-RACD	5 362	0,14	1 740	0,07
43720000 CAISSE RETRAITE SALA	11 420	0,29	502	0,02
43730000 COTISATIONS SPI			1 513	0,06
43760000 Cotis. Assedic Annecy	4 603	0,12	97	0,00
43770000 Cotis. mutuelle MACIF	104	0,00	117	0,00
43790000 Cotis. M?decine du Travail CMB	418	0,01	638	0,02
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	284	0,01	5 187	0,20
44570800 TVA COLLECTEE 10%			687	0,03
44587000 TVA S/FACT.A ETABLIR	284	0,01	4 500	0,17
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 830	0,05	1 705	0,06
44210000 PAS	1 455	0,04	352	0,01
44720000 Taxe Apprentissage			379	0,01
44730000 Taxe Formation continue	375	0,01	609	0,02
44860000 CHARGES A PAYER			366	0,01
Autres dettes	4 375	0,11	155	0,01

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
46700000 NDF	4 375	0,11	155	0,01
Produits constatés d'avance	453 640	11,71		
48700000 PROD.CONSTATES D'AVA	453 640	11,71		
TOTAL(IV)	1 449 248	37,41	453 179	17,19
TOTAL PASSIF (I à V)	3 873 794	100,00	2 636 367	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Production vendue services	72 819		72 819	100,00	824 952	100,00	-752 133	-91,16		
70600100 RECETTES PRODUCTION					503	0,06	-503	-100,00		
70600300 RECETTES EXPLOITATION	72 819		72 819	100,00	29 449	3,57	43 370	147,27		
70600600 RECETTES PRODUCTION FILM					795 000	96,37	-795 000	-100,00		
Chiffres d'Affaires Nets	72 819		72 819	100,00	824 952	100,00	-752 133	-91,16		

Production immobilisée	458 127	629,13	1 582 948	191,88	-1 124 821	-71,05
72150000 PRODUCTION DE FILMS	458 127	629,13	1 582 948	191,88	-1 124 821	-71,05
Subventions d'exploitation	-41 303	-56,71	29 680	3,60	-70 983	-239,15
74000000 SUBVENTIONS D'EXPLOI	-41 303	-56,71	29 680	3,60	-70 983	-239,15
Autres produits	7 069	9,71	5 311	0,64	1 758	39,10
75160000 DROITS D'AUTEUR ET DE REPRODUCTION	6 705	9,21			6 705	N/S
75800000 PRODUITS DIV.GESTION	364	0,50	5 311	0,64	-4 947	-99,14
Total des produits d'exploitation (I)	496 712	682,12	2 442 891	296,13	-1 946 179	-79,66
Autres achats et charges externes	135 787	186,47	868 733	105,31	-732 946	-84,36
60610000 EAU GAZ ELECTRICITE	3 761	5,16	4 947	0,60	-1 186	-23,96
60620000 CARBURANTS			240	0,03	-240	-100,00
60630000 FOURN.ENTRET.&PETIT	132	0,18	-92	-0,00	224	243,48
60631000 FOUR.ENTRETIEN SUR FILMS	10 304	14,15			10 304	N/S
60632000 Logiciels (non amortis)	69	0,09	-14	0,00	83	592,86
60632100 LOGICIELS NON AMORTIS/FILMS	2 506	3,44	3 049	0,37	-543	-17,80
60640000 FOURNIT.ADMINISTRATI	396	0,54	1 088	0,13	-692	-63,59
61110000 SOUS TRAITANCE /FILMS	33 214	45,61	768 284	93,13	-735 070	-95,67
61320000 LOCATIONS IMMOBILIER	5 893	8,09	36 142	4,38	-30 249	-83,68
61321000 LOCATIONS IMMO SUR FILMS	33 351	45,80			33 351	N/S
61450000 CHARGES LOCATIVES	7 037	9,66	5 494	0,67	1 543	28,09
61560000 MAINTENANCE	1 540	2,11	1 727	0,21	-187	-10,82
61570000 ENTRETIEN ET REPARATIONS DIVER	1 118	1,54	1 200	0,15	-82	-6,82
61571000 ENTRETIEN FRAIS MENAGES	3 304	4,54	3 310	0,40	-6	-0,17
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	5 814	7,98	4 745	0,58	1 069	22,53
61810000 DOCUMENTATION GENERA	54	0,07	8 853	1,07	-8 799	-99,38
62260000 HONORAIRES	15 865	21,79	16 117	1,95	-252	-1,55
62261000 HONORAIRES s/FILMS			3 164	0,38	-3 164	-100,00
62264100 HONOS ARTISTES S/ PROJET EN DEV	147	0,20			147	N/S
62270000 FRAIS ACTES & CONTEN	57	0,08			57	N/S
62280000 DIVERS	8	0,01			8	N/S
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	848	1,16	82	0,01	766	934,15
62330000 SALON ET FESTIVALS	200	0,27	179	0,02	21	11,73
62331000 SALONS ET FESTIVALS SUR FILMS	800	1,10	905	0,11	-105	-11,59
62340000 CADEAUX A LA CLIENTE			50	0,01	-50	-100,00
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENT	2 123	2,92	2 222	0,27	-99	-4,45
62570000 RECEPTIONS	1 125	1,54	2 079	0,25	-954	-45,88
62571000 RECEPTIONS SUR FILMS	265	0,36			265	N/S
62600000 FRAIS POSTAUX & TELE	29	0,04	16	0,00	13	81,25
62620000 Frais connexion internet	312	0,43	1 020	0,12	-708	-69,40
62630000 TELEPHONE PORTABLE	3 380	4,64	1 936	0,23	1 444	74,59
62700000 SERVICES BANCAIRES	1 139	1,56	1 001	0,12	138	13,79
62810000 COTISATIONS	995	1,37	990	0,12	5	0,51
Impôts, taxes et versements assimilés	6 241	8,57	13 589	1,65	-7 348	-54,06
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	919	1,26	2 862	0,35	-1 943	-67,88
63130000 PART.FORM.CONTINUE(T	361	0,50	609	0,07	-248	-40,71
63330000 CONTRIB FORMATION	2 249	3,09	6 898	0,84	-4 649	-67,39

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
63511000 CFE/CVAE	1 179	1 336	-157	-11,74
63515000 TAXE FONCIERE IMPOTS LOCAUX	1 532	1 885	-353	-18,72
Salaires et traitements	146 664	405 748	-259 084	-63,84
64100002 ASSISTANT 1ER REALISATEUR	10 785	12 920	-2 135	-16,51
64100004 BRUIEUR		13 000	-13 000	-100,00
64100006 DECORATEUR	14 600	70 092	-55 492	-79,16
64100008 INFOGRAPHISTE SCRIPTEUR	3 840		3 840	N/S
64100011 ASSISTANT PRODUCTION		16 929	-16 929	-100,00
64100013 2E ASSISTANT REALISATEUR		8 820	-8 820	-100,00
64100019 ANIMATEUR		120 276	-120 276	-100,00
64100044 DESSINATEUR D'ANIMATION		7 700	-7 700	-100,00
64100049 CHARGE DE PRODUCTION	2 560	16 200	-13 640	-84,19
64100050 CHEF DECORATEUR	5 440	25 590	-20 150	-78,73
64100051 CHEF ANIMATEUR	4 375	14 940	-10 565	-70,71
64100067 REALISATEUR	26 250	27 500	-1 250	-4,54
64100081 STORYBOARDER	28 400	10 000	18 400	184,00
64100108 DIRECTEUR DE PRODUCTION	49 900	59 400	-9 500	-15,98
64141000 Transport Carte Orange	514	2 381	-1 867	-78,40
Charges sociales	76 801	222 281	-145 480	-65,44
64510000 COTISATIONS A L'URSS	36 002	105 851	-69 849	-65,98
64511000 Cotisations Agessa	1 213	457	756	165,43
64511100 RACD	2 999	1 245	1 754	140,88
64530000 COTISATION SPI		1 004	-1 004	-100,00
64531000 COTIS.RETRAITE (CADR	10 818	26 924	-16 106	-59,81
64541000 Cotisations. Assedic Annecy	9 175	30 212	-21 037	-69,62
64550000 COTIS MUTUELLE	1 257	1 193	64	5,36
64581000 Cot conges spectacles	14 919	50 537	-35 618	-70,47
64751000 CMB intermittent/films	270	920	-650	-70,64
64751010 CMB permanent /films	148	184	-36	-19,56
64800000 AUTRES CHARGES DE PE		3 755	-3 755	-100,00
Dotations aux amortissements sur immobilisations	19 337	799 442	-780 105	-97,57
68110000 DOT. AMORT. IMMOB. CORPOREL. I		778 373	-778 373	-100,00
68111000 DOT.AMORT.IMMO.INCOR	3 133	3 133		0,00
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPO	16 204	17 935	-1 731	-9,64
Autres charges	139 949	64 980	74 969	115,37
65110000 Reversement ayant droits	20 000	22 500	-2 500	-11,10
65160000 Droits d'auteur et de reprodu.	110 299	41 500	68 799	165,78
65161000 Droits d'auteur Maison des Art	9 000		9 000	N/S
65800000 CHARGES DIV.GEST.COU	649	980	-331	-33,77
Total des charges d'exploitation (II)	524 777	2 374 774	-1 849 997	-77,89
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-28 066	68 118	-96 184	-141,19
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Autres intérêts et produits assimilés	2	1	1	100,00
76800000 AUTRES PROD.FINANCIERE	2	7	7	100,00
Total des produits financiers (V)	2	1	1	100,00
Intérêts et charges assimilées	4 931	73 442	-68 511	-93,28
66160000 INTERETS BANCAIRES &	1 050	3 142	-2 092	-66,57
66161000 INTERET ET AGIOS S/FILM	3 881	70 300	-66 419	-94,47
Total des charges financières (VI)	4 931	73 442	-68 511	-93,28
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-4 929	-73 441	68 512	93,29
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	-32 995	-5 323	-27 672	-519,85

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations en capital 77700000 QUOTE-PART SUBVENT.I	90 000	123,59	1 055 390	127,93	-965 390	-91,46
	90 000	123,59	1 055 390	127,93	-965 390	-91,46
Total des produits exceptionnels (VII)	90 000	123,59	1 055 390	127,93	-965 390	-91,46
Charges exceptionnelles sur opérations en capital 67510000 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	125 647	172,55	115 593	14,01	10 054	8,70
	125 647	172,55	115 593	14,01	10 054	8,70
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions 68710100 AMORT EXCEPT SI/ SUBV			971 950	117,82	-971 950	-100,00
			971 950	117,82	-971 950	-100,00
Total des charges exceptionnelles (VIII)	125 647	172,55	1 087 543	131,83	-961 896	-88,44
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-35 647	-48,94	-32 153	-3,89	-3 494	-10,86
Impôts sur les bénéfices (X) 69510000 Imp?ts dus en France			-330 767	-40,09	330 767	-100,00
			-330 767	-40,09	330 767	-100,00
Total des Produits (I+III+V+VII)	586 713	805,71	3 498 282	424,06	-2 911 569	-83,22
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	655 355	899,98	3 204 992	388,51	-2 549 637	-79,54
RÉSULTAT NET	-68 642	-94,25	293 290	35,55	-361 932	-123,39
	Perte		Bénéfice			

Certifié conforme à l'original
par Fanny Le Floch-Prigent
Gérante


SARL 421 PRODUCTIONS

« Production d'œuvres audiovisuelles »

Société A Responsabilité Limitée au capital de 7 200 €

RCS Paris : B 450 093 182

Siège social : 172 rue de Charonne 75011 PARIS

ANNEXE

Aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024

La société 421 PRODUCTIONS se caractérise par les données suivantes au 31 décembre 2024 :

Total du bilan	3 873 794 €
Chiffre d'affaires	72 819 €
Résultat net comptable	-68 642 €

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers de la société 421 PRODUCTIONS pour l'exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Le sommaire est le suivant :

1. Evènements significatifs et faits caractéristiques
2. Règles et méthodes comptables
 - 2.1. Immobilisations corporelles
 - 2.2. Immobilisations incorporelles
 - 2.2.1. Les séries audiovisuelles d'animations terminées
 - 2.2.2. Les séries audiovisuelles d'animation en cours
 - 2.2.3. Les frais préliminaires
 - 2.3. Les autres immobilisations incorporelles
 - 2.3.1. Les logiciels
 - 2.4. Immobilisations financières
 - 2.5. Créances clients et autres créances
 - 2.6. Capital
 - 2.7. Subventions d'investissement
 - 2.8. Co-producteurs
 - 2.9. Produits constatés d'avance
 - 2.10. Crédit d'impôt audiovisuel
3. Complément d'informations relatives au bilan, au compte de résultat

- 3.1. Immobilisations et amortissements
- 3.2. États des provisions
- 3.3. État des créances
- 3.4. Éléments relevant des entreprises liées
- 3.5. Produits à recevoir et charges constatées d'avance
- 3.6. Charges à payer
- 3.7. Capitaux propres
- 3.8. Avances conditionnées
- 3.9. État des échéances des dettes
- 3.10. Ventilation du chiffre d'affaires
4. Informations complémentaires
 - 4.1. Situation fiscale latente
 - 4.2. Rémunération, avances et crédits alloués aux dirigeants
 - 4.3. Effectif
 - 4.4. Engagements de complément de retraite
 - 4.5. Engagements hors bilans reçus
 - 4.6. Engagements hors bilans consentis

1. Evènements significatifs et faits caractéristiques

La société est en cours de production de la saison 2 de KIDIDDOC.

2. Règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 décembre 2024 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N°2014-03 du 05/06/2014 modifié par le règlement ANC N°2015-06 du 23/11/2015 relatif au Plan Comptable Général, du règlement ANC N° 2016-07 du 04/11/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels ainsi qu'aux principes spécifiques de la production cinématographique et audiovisuelle.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments du patrimoine est la

méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction la durée de vie prévue :

- Matériel professionnel : 2 à 5 ans
- Matériel informatique : 2 à 5 ans
- Agencements-installations : 5 ans

2.2. Immobilisations incorporelles

2.2.1. Les séries audiovisuelles d'animations terminées

Les séries audiovisuelles d'animations terminées sont valorisées à leur prix de revient. Le prix de revient est calculé à partir des apports et des charges directement affectables, y compris les droits d'auteurs. Les frais financiers sont inclus dans coût du film. La base d'amortissement est constituée par le prix de revient diminué des apports des co-producteurs.

2.2.2. Les séries audiovisuelles d'animation en cours

Pour les séries audiovisuelles d'animation en cours, le même principe de valorisation est adopté. Les parts de co-production et les aides figurent au passif du bilan, soit en produits constatés d'avance ou en dettes sur immobilisations.

2.2.3. Les frais préliminaires

Les frais préliminaires sur des productions en cours de développement sont immobilisés que si à la clôture de l'exercice ils ont des probabilités d'aboutir.

2.3. Les autres immobilisations incorporelles

2.3.1. Les logiciels

Les logiciels sont évalués à leur coût d'achat et amortis sur trois ans.

2.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières concernent des dépôts de garantie pour des loyers.

2.5. Créances clients et autres créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le recouvrement devient aléatoire.

2.6. Capital

Le capital correspond aux apports fait par les actionnaires lors de la constitution de la société.

2.7. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement peuvent concerner les subventions du CNC, des collectivités publiques et du programme européen MEDIA pour la production des œuvres. Dans l'hypothèse où la subvention d'investissement serait conditionnée à des critères spécifiques, par mesure de prudence, nous ne constatons que les sommes

encaissées.

Ces subventions sont rapportées au résultat en produits exceptionnels de l'exercice au cours duquel les œuvres ont obtenu leur PAD ou leur visa d'exploitation. Elles sont neutralisées par une dotation aux amortissements du même montant en charges exceptionnelles.

2.8. Co-producteurs

Les apports coproducteurs sont comptabilisés au passif du bilan lorsque l'œuvre est en cours de production.

2.9. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance concernent des financements engagés pour des films en cours et dont la contrepartie est constatée pour partie en facture à établir.

2.10. Crédit d'impôt audiovisuel

Les articles 220 sexies, 220 F et 223 O du code général des impôts instituent pour les œuvres cinématographiques et audiovisuelles, un crédit d'impôt calculé sur des dépenses spécifiques de production.

Ce dispositif est encadré par deux agréments délivrés par le Centre National de la cinématographie, l'un provisoire et l'autre définitif délivré une fois l'œuvre terminée. Cet agrément définitif atteste que l'œuvre a effectivement rempli les conditions permettant de bénéficier du crédit d'impôt.

Le crédit d'impôt est calculé année par année et constaté comptablement au crédit du compte "695 - impôt sur les sociétés" par la contrepartie du compte "444 – Créance d'impôt sur les sociétés" à l'actif du bilan que le film soit en cours ou terminé.

Pour l'exercice 2024, la société n'a pas bénéficié du crédit d'impôt audiovisuel.

3. Complément d'informations relatives au bilan, au compte de résultat

3.1. Immobilisations et amortissements

Les mouvements des immobilisations et des amortissements sont retracés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations	Valeurs brutes au 01/01/2024	Acquisitions	Sorties ou virement de compte à compte	Valeurs brutes au 31/12/2024
Immobilisations Incorporelles	14 454 166	458 127	125 647	14 786 646
Films terminés	14 275 883			14 275 883
Films en cours	140 777	458 127	125 647	473 257
Site Internet	9 400			9 400
Logiciels	28 106			28 106
Immobilisations Corporelles	134 291	0	0	134 291
Agencement	32 146			32 146
Matériel de bureau et informatique	94 688			94 688
Matériel de studio	1 802			1 802
Mobiliers	5 655	0		5 655
				0
Immobilisations financières	9 769	375	0	10 144
Autre titres immobilisés	50			50
Dépôts et cautionnements	9 719	375		10 094
Actif immobilisé	14 598 226	458 502	125 647	14 931 081

Amortissements	Amortissements au 01/01/2024	Dotations	Reprises	Amortissements au 31/12/2024
Immobilisations Incorporelles	12 803 874	3 133	0	12 807 007
Films Terminés	12 769 989			12 769 989
Site Internet	5 779	3 133		8 912
Logiciels	28 106			28 106
Immobilisations Corporelles	111 517	16 204	0	127 721
Agencements	25 173	2 415		27 588
Matériel de bureau	79 401	13 275		92 676
Matériel de studio	1 288	514		1 802
Mobiliers	5 655			5 655
Total amortissements	12 915 391	19 337	0	12 934 728

3.2. États des provisions

Néant.

3.3. État des créances

L'ensemble des créances a une échéance à moins d'un an sauf les dépôts et cautionnements qui ont une durée plus d'un an

3.4. Éléments relevant des entreprises liées

Néant

3.5. Produits à recevoir et charges constatées d'avance

Ces charges et produits sont à échéance à moins d'un an.

3.6. Charges à payer

L'état des charges à payer est à échéance à moins d'un an.

3.7. Capitaux propres

La situation nette a évolué pendant l'exercice comme le présente le tableau ci-dessous.

	au 01/01/2024	Affectation	2024	au 31/12/2024
Capital	7 200			7 200
Réserve légale	800			800
Report à nouveau	1 791 897	293 290	-68 642	2 016 545
Résultat de l'exercice	293 290	-293 290		0
Situation nette	2 093 187	0	-68 642	2 024 545
Dividendes				

Le capital est divisé en 900 actions de 8 euros chacune.

3.8. Avances conditionnées

Néant

3.9. État des échéances des dettes

	Total	à moins d'un an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts	502	502		
Dettes fournisseurs	30 372	30 372		
Dettes fiscales et sociales	60 358	60 358		
Autres dettes	4 375	4 375		
Total	95 607	95 607	0	0

3.10. Ventilation du chiffre d'affaires

La société a une activité de production audiovisuelle de films d'animation

Pour cet exercice la société a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 72 819 €.

4. Informations complémentaires

4.1. Situation fiscale latente

La situation fiscale latente résulte :

- des décalages dans le temps entre la comptabilité de certains produits dans le résultat fiscal (différences temporaires),
- des impôts à payer sur des éléments de capitaux propres qui, en raison de dispositions fiscales particulières, n'ont pas encore été soumis à l'impôt sur les sociétés.

La société n'a pas d'impôt latent.

4.2. Rémunération, avances et crédits alloués aux dirigeants

Ces informations ne sont pas communiquées pour respecter la confidentialité.

4.3. Effectif

L'effectif est composé au 31 décembre 2024 de 2 permanents.

4.4. Engagements de complément de retraite

La société n'est liée par aucun engagement en matière de retraite.

4.5. Engagements hors bilans reçus

Néant

4.6. Engagements hors bilans consentis

Néant

*Certifié conforme
à l'original
par Fanny Le Floch-Prigent
gérante*


4.21 PRODUCTIONS

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 200 €
Siège social : 172 rue de Charonne 75011 PARIS
B 450 093 182 RCS PARIS

~~~~~

### **RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2024**

~~~~~

Madame, Monsieur,

Je vous ai convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux dispositions régissant les sociétés commerciales, pour vous présenter les comptes de l'exercice 2022, les soumettre à votre approbation et en affecter le résultat.

INFORMATION

Les documents et renseignements prévus par la législation sur les sociétés commerciales vous ont été communiqués ou tenus à votre disposition dans les délais et conditions légales et statutaires

FIXITE DES COMPTES

Les comptes de l'exercice 2023 ont été établis selon les formes et méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Evaluation des actifs selon les dispositions du Code du Commerce et du plan comptable général 2020

ADMINISTRATION ET CONTROLE

Le capital est inchangé et s'élève à 7 200 €, divisé en 900 parts de 8€ chacune, réparties comme suit :

Monsieur MAGRANGEAS Eric	450 parts,
Madame LE FLOCH-PRIGENT Fanny	450 parts

Depuis le 30 juin 2021, la gérance est assurée par Madame Fanny LE FLOCH-PRIGENT

SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE ET PERSPECTIVES

La société a clôturé l'exercice 2023 avec un chiffre d'affaires de 824 952 € hors taxes

Le résultat d'exploitation s'établit à 68 118 €
Le résultat net s'établit à 293 290 €

PERSPECTIVES D'AVENIR ET PRODUCTION EN COURS

La série Kididoc a été livrée en octobre 2023 et la diffusion des derniers épisodes sur Canal + Kids a été faite en 2023 ce qui permet l'inscription totale de la série au registre des œuvres du CNC. Cela nous permettra de générer à nouveau notre fond de soutien COSIP.

Les ventes n'ont pas vraiment évoluées depuis l'année dernière. APC Kids notre distributeur international vendu à TFO (Ontario), TV5 Monde et BeIn (Moyen Orient) Canal + s'est engagé pour la saison 2 dont l'écriture commencera en juillet 2024.

Nous avons acquis une option sur les droits d'adaptation de la BD « Sacha dans tous ses états » et nous commençons un développement pour une future série.

De plus nous avons commencé à développer « Les Sapio » une série de courts qui pourrait être diffusée lors d'une matinale TV.

L'idée d'une saison 2 de TomTom et Nana fait son chemin. Nous avons fait un devis pour Bayard et attendons qu'ils avancent dans leur financement.

SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE ET ENDETTEMENT

Nous avons fini la production de « Kididoc » en octobre 2023 sans avoir créé de déficit. Le financement de la série avec une grande part de financement propre de l'entreprise nous aura permis de produire la série.

PARTICIPATIONS

Aucune acquisition de participation n'est intervenue dans le courant de l'exercice.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Je vous propose d'affecter le résultat de l'année 2023 de la façon suivante :

- Au report à nouveau 293 290.34 €
Qui devient créiteur de 2 085 187.22 €

DIVIDENDES

Pour me conformer à la loi, je vous rappelle qu'au cours des trois derniers exercices il a été distribué les dividendes suivants

Années	Distribution globale	Abattement	Sans abattement
2020	€ / NEANT	€ / NEANT	/
2021	€ / NEANT	€ / NEANT	/
2022	€ / NEANT	€ / NEANT	/

DEPENSES NON-DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quarter du Code Général des Impôts, je vous signale que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

En restant à votre disposition pour vous donner toutes les précisions verbales complémentaires que vous jugerez utiles, je vous invite à approuver par votre vote le texte des résolutions que je vous propose.

La gérante